

L'accueil des bébés en institution, après la naissance, avant la vie en famille

Après la naissance d'un enfant pour lequel un projet d'adoption existe, la loi prévoit un délai de deux mois pendant lequel ses parents de naissance ont la possibilité de réfléchir à leur décision. Cette période de réflexion est importante. Certains d'entre eux se ravisent.

En attendant que se décide son avenir familial, le nouveau-né est accueilli dans une pouponnière (SASPE). C'est en général au domaine de l'ONE de la Hulpe que grandissent les 2 premiers mois de leur vie les enfants pour lesquels nous intervenons. Deux unités de vie, les « Petits Câlines » et « Bout'chou » les accueillent. Tout comme une institution ne peut se substituer à un milieu familial, le rôle des puéricultrices n'est pas de remplacer une maman. Mais elles ne sont, bien sûr, pas uniquement là pour appliquer et répéter des gestes mécaniques. Dès les tout premiers jours de son existence, un bébé vit, s'éveille, communique.

En allant les rencontrer, nous avons souhaité que les puéricultrices nous expliquent comment se déroule la vie dans ces unités. Voici comment elles ont voulu témoigner.

Juliette :

« Bonjour, je m'appelle Juliette. Je suis née le 9 août dernier. A ma naissance je pesais 3 kg 100 et je mesurais 48 cm. Je suis arrivée à la pouponnière, dans l'unité de vie « Petits Câlines », le vendredi 15 août vers 14h00. Dehors, il y avait plein de soleil et les rayons dans les feuilles donnaient l'impression de 1000 étoiles dans le ciel. C'était beau. En arrivant dans mon lieu de vie, j'ai vu et entendu d'autres bébés comme moi. J'étais contente, je me suis dit « chouette », on est plusieurs, on va bien s'amuser ». C'est Nathalie qui m'a accueillie. Je me suis tout de suite sentie bien avec elle. Elle était douce. Elle me souriait. Elle m'a parlé de l'unité de vie, m'a présenté mes copains et ça m'a rassurée car depuis trois jours, tout avait été si vite ».

Réflexions de l'équipe d'ONE Adoption